



Communiqué de presse

Nomination

Jean Boyer est nommé directeur général délégué de la mutuelle SMACL Assurances.

23 juin 2022



Âgé de 33 ans, Jean Boyer est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Il débute sa carrière en 2012 à la direction des risques de Natixis Assurances, en tant que Risk Manager. Il rejoint le département de gestion des risques de SMACL Assurances en septembre 2017 et en devient responsable adjoint en 2020.

En avril 2022, il prend la responsabilité du département Économique et Prospective de SMACL Assurances SA.

En tant que directeur général délégué, Jean Boyer pilotera l'activité administrative, comptable et financière de SMACL Assurances. Il rejoint la mutuelle pour un mandat de 4 ans, aux côtés de Paul Le Maout, directeur général.

À PROPOS DE

SMACL ASSURANCES

SMACL Assurances accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires.

Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé.

Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute.

Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale.

SMACL Assurances a donc développé des produits et des offres sur mesure, parfaitement calibrés aux besoins de ses assurés, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou, plus récemment, d'entreprises locales.

La mutuelle SMACL Assurances a pour mission de protéger les élus, fonctionnaires territoriaux et dirigeants associatifs pour leurs risques individuels et professionnels. À fin décembre 2021, elle comptait 83 600 sociétaires pour un chiffre d'affaires de 31 millions d'euros. La mutuelle est présidée par Jérôme Baloge et son directeur général est Paul Le Maout.

